



Le 28 octobre 2025

RAPPEL 2 – AVIS D'ÉBULLITION PRÉVENTIF

Travaux de réparation de fuites d'eau sur la rue d'Iberville

La Localité de Radisson informe les citoyens que l'avis d'ébullition préventif publié précédemment demeure toujours en vigueur pour tout le secteur de Radisson.

Par mesure de précaution, toute l'eau destinée à la consommation doit être bouillie pendant au moins une (1) minute avant d'être utilisée pour :

- Boire
- Préparer des aliments
- Se brosser les dents
- Faire de la glace

Il est également possible d'utiliser de l'eau embouteillée comme alternative.

Cet avis demeurera en vigueur jusqu'à ce que les analyses de contrôle confirment le retour à une qualité d'eau conforme. Une communication officielle sera diffusée dès la levée de l'avis.

Pour toute question, veuillez communiquer avec le service municipal au 819-638-9133.

Nabil Boughanmi,
Directeur général et greffier
Localité de Radisson